

Communauté d'Agglomération LISIEUX NORMANDIE

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le jeudi neuf novembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie se sont réunis, en la Salle Canada au Parc des Expositions de Lisieux sur convocation de Monsieur François AUBEY, Président, envoyée le trois novembre deux mille dix-sept et affichée au siège de la Communauté d'Agglomération à compter du même jour.

Membres en exercice : 136

Présents :

MME AGIS MARIE-JEANNE, MME ANGEE FRANCINE, M. ANNE CHRISTIAN, M. AUBEY FRANÇOIS, M. AUBRIL BERNARD, M. AUNAY MARC, MME BACQ DE-PAEPE CHRISTELLE, M. BARON-LEROY JACKY, M. BAUCHET ROLAND, M. BEAUDOIN GERARD, M. BEAUVISAGE JEAN-CLAUDE, M. BENARD JEAN-CLAUDE, MME BENOIST JOCELYNE, MME BEROUNSKY MICHELE, M. BESCOND DANIEL, MME BISSON ELISABETH, M. BOISNARD ERIC, M. BRIARD JOHNNY, M. BROISIN-DOUTAZ BERNARD, M. BUHOT PATRICK, M. CHAMPION BERNARD, M. CHARBONNEAU BENOIT, MME CHARBONNIER MAGGY, M. COOL ETIENNE, M. CORU MICHEL, M. DAIGREMONT MICHEL, M. DE BOEVER ANTOINE, M. DE LA CROUEE DANIEL, M. DE MENEVAL CHRISTIAN, M. DECOURTY CHRISTIAN, M. DELOZIER JOËL, M. DESCHAMPS CHARLES, M. DESMONTS JEAN-LOUIS, M. DIVERT JEAN FRANCOIS, M. DORIO BERNARD, MME DROUET MIREILLE, M. DUBOIS DENIS, M. DUTOT ALAIN, MME ERNOULT STEPHANIE, MME FROMAGE FRANÇOISE, M. GALLET JEAN-PIERRE, M. GALLET PASCAL, M. GALLIER JEAN-PIERRE, MME GARMOND MARIELLE, M. GILAS FRANÇOIS, MME GIRARDIN EVELYNE, M. GODEREAUX GILBERT, M. GOUJON DENIS, MME GRENON HUGUETTE, M. GUILLEMOT PHILIPPE, MME HAMELIN BRIGITTE, M. HÉNOUILLE GERARD, MME HENRY PATRICIA, MME HOULLEMARE SYLVAIN, M. JAMBU YVES, M. JAMES MARCEL, M. JEHANNE DANIEL, MME JOUVIN NOËLLE, M. JULIEN MICHEL, M. LACOUR CLAUDE, M. LALLIER DIDIER, M. LAUNAY GERARD, MME LE BARBIER EVELYNE, M. LECOMTE JEAN-PIERRE, MME LECOURT CORINNE, M. LEGOUVERNEUR FREDERIC, M. LEMARCHAND XAVIER, M. LEPAGE ROGER, MME LEROY ISABELLE, M. LOUIS GERARD, MME MACREZ EVELINE, M. MAILLE ANTOINE, MME MALHERBE COLETTE, M. MARIE ALAIN, M. MARIE SERGE, M. MASTROTOTARO HUBERT, M. MERCIER PAUL, M. MESLON PHILIPPE, M. MIGNOT ALAIN, M. MOREL EMMANUEL (*suppléant M. PICQUE CLAUDE*), M. MORIN JEAN-MARIE, M. NOYEAU DENIS, M. PELLERIN DIDIER, M. PERTHUIS JEAN-PIERRE, MME PETIT ALEXANDRA, M. PIETTE JEAN-LOUIS, M. PITARD MICHEL, M. POUTEAU DENIS, M. RATEL PHILIPPE, MME REQUIER CLAUDINE, MME RESSENCOURT MICHELE, M. RIGUIDEL JEAN-CLAUDE, M. ROUGET DANIEL, M. SALLES JEAN-PAUL, MME SADY CATHERINE, M. SAINT MARTIN JEAN-PAUL, M. SERVY JEAN-LOUIS, M. SOETAERT PHILIPPE, M. SOULBIEU JEAN PAUL, MME STALMANS MARIE-THERESE, M. TERRIER PASCAL, M. THILLAYE EMMANUEL, M. TOUGARD SERGE, M. VACHER PHILIPPE, M. VACQUEREL GERARD, MME VERSAVEL LEA, M. VREL JOËL, MME WASSNER GENEVIEVE, M. YONNET RENE.

Excusés : M. MAUDUIT DIDIER (pouvoir à M. GODEREAUX GILBERT) ; MME DUTOT DEBORAH (pouvoir à M. DUTOT ALAIN) ; M. DAUFRESNE GILBERT ; M. CAFFIAUX LAURENT ; M. BRETTEVILLE MICHEL (pouvoir à M. POUTEAU DENIS) ; M. BALLOT SYLVAIN (pouvoir à M. NOYEAU DENIS) ; MME ANNOOT CHRISTINE (pouvoir à M. AUBRIL BERNARD) ; MME ASSIRE MARTINE ; MME BRETON FRANCOISE (pouvoir à M. DE LA CROUEE GILBERT) ; MME LAMIDEY JOSETTE (pouvoir à M. THILLAYE EMMANUEL) ; M. LE

CHEVALIER WENCESLAS ; MME RAYNAUD ISABELLE (pouvoir M. GALLET JEAN-PIERRE) ; MME POYNARD ARIANE (pouvoir à M. MERCIER PAUL) ; M. RETOUR SERGE (pouvoir à M. MARIE SERGE) ; M. VIGAN PHILIPPE (pouvoir à M. YONNET RENE) ; M. BEAUJAN PATRICK (pouvoir à M. GUILLEMOT PHILIPPE) ; M. BLIN FRANÇOIS ; M. GUILLOT ALAIN (pouvoir à M. ANNE CHRISTIAN) ; M. LÉBOUCHER BRUNO (pouvoir à M. AUBEY FRANCOIS) ; M. TARGAT DANY (pouvoir à M. SOULBIEU JEAN PAUL) ; M. DESFORGES PHILIPPE ; MME DORLEANS CHRISTIANE (pouvoir à MME VERSAVEL LEA) ; M. GASNIER BERNARD (pouvoir à M. DUBOIS DENIS) ; M. MARIE JACKY (pouvoir à M. MARIE ALAIN) ; MME MAYMAUD VERONIQUE (pouvoir à M. DESCHAMPS CHARLES) ; M. PITARD-BOUET HUBERT (pouvoir à M. LACOUR CLAUDE) ; M. MOUNIER PIERRE (pouvoir à M. AUNAY MARC).

Secrétaire de séance : M. BEAUVISAGE JEAN-CLAUDE

M. AUBEY annonce un partenariat Ville de Lisieux et Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie sur un projet d'ambition qu'est le dépôt d'un dossier de candidature afin d'accueillir sur Lisieux la Ligue de Football de Normandie. A ce jour, le dossier déposé conjointement est en bonne position. Une réponse sera annoncée le 14/12/2017.

M. AUBRIL complète les propos de M. AUBEY et souligne l'investissement du Président et de l'adjoint de la Ville de Lisieux en charge du dossier.

M. AUBEY informe le Conseil Communautaire que différentes réunions se sont tenues pour l'adhésion des communes de l'ex CDC de Cambremer.

M. AUBEY salue le travail de la CLECT.

M. AUBEY propose d'avancer l'heure du prochain conseil car l'ordre du jour sera conséquent avec en particulier l'adoption des statuts de la Communauté d'Agglomération.

M. AUBEY propose à l'Assemblée d'ajouter un projet de délibération, à savoir :

- Demande de subvention à l'ANAH pour la mission de suivi animation de l'OPAH RU du Pays de l'Orbiquet.

Aucune observation n'étant faite, cette délibération sera soumise au vote.

1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2017

M. le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur le compte-rendu du 28 septembre 2017.

M. LEPAGE souhaite apporter une précision au compte-rendu du point 31 « Finances – Création d'un Budget Annexe Déchets » : « dans l'éventualité de l'intégration du SIDMA à la Communauté d'Agglomération ».

M. DAIGREMONT précise que ce n'est pas lui qui a demandé la signification du sigle ADECPA au point 24 « Finances - Subventions aux associations ».

Aucune autre observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. VALIDATION DES DECISIONS DU 21 SEPTEMBRE 2017 AU 2 NOVEMBRE 2017

M. le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur les décisions prises entre le 21 Septembre 2017 et le 2 Novembre 2017.

MME HENRY souhaite avoir des compléments sur plusieurs décisions. Pour la décision 17.0221, il lui est précisé que l'avenant concerne le PSLA de Lisieux et pour la décision 17.0224, le marché concerné par l'avenant concerne les carburants.

MME BEROUNSKY s'interroge sur les décisions 17.0210 et 17.0219 concernant la perception de recette Tennis et Bus Verts par le Bureau d'Informations Touristiques d'Orbec. M. COOL lui répond.

Aucune autre remarque n'étant faite, le compte rendu des décisions prises entre le 21 Septembre 2017 et le 2 Novembre 2017 est validé.

3. GOUVERNANCE – ELECTION POUR POURVOIR A LA VACANCE DU 2EME VICE-PRESIDENT

Par délibération en date du 9 janvier 2017, le nombre de vice-présidents de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie a été fixé à 15.

Lors du Conseil Communautaire du 6 juillet 2017, M. Sébastien LECLERC, 2^{ème} Vice-Président a fait part de sa décision de démissionner de son mandat de conseiller communautaire.

M. AUBEY propose de pourvoir à la vacance du poste de 2^{ème} Vice-Président.

La Direction Générale des Collectivités Locales ayant précisé que les modalités de désignation des conseillers communautaires ne permettent pas d'appliquer les dispositions en matière de parité, les vice-présidents, par renvoi à l'article L2122-7 du CGCT, sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Se porte candidat M. Frédéric LEGOUVERNEUR.

M. RIGUIDEL regrette qu'il n'y ait qu'un seul candidat et que l'on n'ait pas privilégié la compétence en proposant à l'un des deux conseillers délégués. Il ne participera pas au vote.

CONSIDÉRANT les résultats du dépouillement :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	129
- Bulletins blancs ou nuls	19
- Suffrages exprimés	110
- Majorité absolue	56

A obtenu au 1^{er} tour de scrutin :

Frédéric LEGOUVERNEUR.....	99 voix
Paul MERCIER	2 voix
Hubert MASTROTOTARO.....	2 voix
Emmanuel THILLAYE.....	1 voix
Alain MIGNOT	1 voix
Patricia HENRY	1 voix
Michel DAIGREMONT	1 voix
François AUBEY.....	1 voix
Jean-Claude RIGUIDEL.....	1 voix
Denis GOUJON	1 voix

M. AUBEY déclare M. Frédéric LEGOUVERNEUR élu deuxième Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie.

4. GOUVERNANCE – ELECTION POUR LE POSTE DE 18EME MEMBRE DU BUREAU

Compte tenu de l'élection de M. LEGOUVERNEUR au poste de 2^{ème} Vice-Président, il est proposé de pourvoir la vacance du poste de 18^{ème} membre du bureau.

Par délibération du 2 mars 2017, le nombre de membres du bureau de la Communauté d'Agglomération a été fixé à 31 et le nombre de Conseillers Communautaires Délégués a été fixé à 15. Par suite, il est donc proposé d'élire un conseiller délégué.

Si le Code Général des Collectivités Territoriales ne précise pas les modalités de désignation des autres membres du Bureau, le juge administratif (Conseil d'Etat – 23 avril 2009 – Syndicat départemental d'énergies de la Drôme) considère que le mode de scrutin applicable est le scrutin uninominal à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

ÉLECTION MEMBRE DU BUREAU - CONSEILLER DELEGUE :

Se portent candidats M. Michel DAIGREMONT et M. Emmanuel THILLAYE.

CONSIDÉRANT les résultats du dépouillement :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	130
- Bulletins blancs ou nuls	15
- Suffrages exprimés	115
- Majorité absolue	58

A obtenu au 1^{er} tour de scrutin :

Michel DAIGREMONT	55 voix
Emmanuel THILLAYE.....	51 voix
Patricia HENRY	3 voix
Jean-Claude RIGUIDEL.....	2 voix
Daniel de la CROUEE	1 voix
Geneviève WASSNER	1 voix
Pascal GALLET	1 voix
Evelyne GIRARDIN	1 voix

CONSIDÉRANT les résultats du dépouillement :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	130
- Bulletins blancs ou nuls	6
- Suffrages exprimés	124
- Majorité absolue	63

A obtenu au 2^{ème} tour de scrutin :

Michel DAIGREMONT	58 voix
Emmanuel THILLAYE.....	62 voix
Roland BAUCHET	1 voix
Jean-Claude RIGUIDEL.....	2 voix
Daniel de la CROUEE	1 voix
Pascal GALLET	1 voix

CONSIDÉRANT les résultats du dépouillement :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	130
- Bulletins blancs ou nuls	6
- Suffrages exprimés	124

A obtenu au 3^{ème} tour de scrutin :

Michel DAIGREMONT	60 voix
Emmanuel THILLAYE.....	63 voix
Daniel de la CROUEE	1 voix

M. AUBEY déclare M. Emmanuel THILLAYE élu Membre du Bureau et Conseiller Délégué de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie.

5. VALIDATION DU PORTRAIT DE TERRITOIRE PARTAGE ET SIGNATURE D'UN CONTRAT DE TERRITOIRE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CALVADOS

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – AMENAGEMENT DU POLE GARE DE LISIEUX – ACCESSIBILITE – PROTOCOLE D'INTENTION

M. POUTEAU expose le projet de délibération.

M. JAMBU souhaite attirer l'attention sur plusieurs points notamment la suppression du souterrain et la non couverture de la passerelle. Il indique qu'il votera contre.

M. GODEREAUX rappelle l'antériorité des études sur le souterrain et indique le surcoût que le maintien du souterrain engendrait, de l'ordre de 3.5 millions d'euros.

M. AUBEY partage une partie des propos de M. JAMBU car il y a eu les mêmes débats sur l'aménagement de la gare de Mézidon mais au vu des plus-values annoncées à la charge de la Commune pour maintenir le souterrain ou couvrir la passerelle, la passerelle ouverte a été retenue et à l'usage cela fonctionne.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée avec 123 pour, 1 voix contre et 6 abstentions.

7. MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION REGION-EPF NORMANDIE 2017-2021 – CONVENTION CADRE D'INTERVENTION RELATIVE AU SECTEUR GARE DE MEZIDON VALLEE D'AUGE – AUTORISATION DE SIGNATURE

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. ENVIRONNEMENT – APPEL A PROJET TRAME VERTE ET BLEUE

MME VERSAVEL expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

9A. PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE – VOLET « REVERSEMENT DE FISCALITE » - CONVENTION POUR LE REVERSEMENT DU FONCIER BATI

M. SOULBIEU expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

9B. PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE – VOLET « REVERSEMENT DE FISCALITE » - CONVENTION POUR LE REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

M. SOULBIEU expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

10. ACTE FONDATEUR – EXERCICE DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

M. BOISNARD expose le projet de délibération.

MME HENRY souhaite connaître l'incidence de l'adhésion au SITE pour les habitants en termes de coût et de démarches administratives.

M. COOL souhaite savoir si la compétence peut être traitée en direct par un syndicat à savoir pour Orbec le SIAEPA Orbec – La Vespière.

M. GODEREAUX s'interroge sur le rôle de la SAUR.

M. BOISNARD précise que pour les communes adhérentes au SITE au 1^{er} janvier, le syndicat assurera la communication auprès de la population.

Pour la tarification, au 1^{er} janvier ce sera celle de la SAUR pour un montant de 48 € pour un contrôle de conception. En cours d'année le SITE reprendra la facturation (33 € pour un contrôle périodique).

M. BOISNARD indique que l'adhésion au SITE n'a aucun coût pour les Communes.

Les communes devront délibérer avant le 13 décembre 2017, il n'est pas nécessaire d'avoir un budget annexe.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

11. FINANCES - BUDGET 2017 – DECISION MODIFICATIVE N°1

M. SOULBIEU expose le projet de délibération.

MME GIRARDIN s'étonne du montant de 250 000 € pour des factures de 2016.

M. SOULBIEU indique que ces factures étaient liées à un marché en renouvellement.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

12. COHESION SOCIALE – MAISON DE LA PETITE ENFANCE LIVAROT-PAYS D'AUGE – CONTRAT DE PRESTATION AVEC LA VILLE DE LIVAROT-PAYS D'AUGE POUR LA LIVRAISON DES REPAS

M. LEGOUVERNEUR expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

13. COHESION SOCIALE – PRESTATION DE SERVICE UNIQUE (PSU) POUR LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) – SIGNATURE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

M. LEGOUVERNEUR expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

14. COHESION SOCIALE – FONDS DE REEQUILIBRAGE TERRITORIAL DE L'OFFRE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE – AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTION AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

M. LEGOUVERNEUR expose le projet de délibération.

MME SADY souhaite savoir si une convention avec la MSA est envisagée.

M. AUBEY précise qu'une rencontre avec la MSA est prévue dans les prochains jours.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

15. COHESION SOCIALE – HALTE-GARDERIE LA RITOURNELLE – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE DE LISIEUX – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ET CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA LIVRAISON DE REPAS

M. LEGOUVERNEUR expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

16. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ZAC « LES HAUTS DE GLOS » – SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE CONSEIL DEPARTEMENTAL – SHEMA – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE POUR L'AMENAGEMENT DE L'ACCES AU POLE D'ACTIVITES DES HAUTS DE GLOS PAR LA RD 137

M. GILAS expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

17. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – POLE D'ACTIVITES DE L'ESPERANCE – HERMIVAL LES VAUX – CESSION D'UN TERRAIN DE 3 200M² AU PROFIT DE MONSIEUR HARDY (SOCIETE ESPACE BTP)

M. SOULBIEU expose le projet de délibération.

M. TOUGARD indique que pour ce genre de délibération il est important de connaître l'ensemble du patrimoine immobilier économique ainsi que le stock des terrains disponibles.

M. AUBEY précise que la SHEMA a été missionnée pour effectuer un diagnostic et une étude prospective de l'ensemble des zones et annonce qu'un séminaire des exécutifs sera consacré à ce sujet au cours du 1^{er} trimestre 2018.

MME HENRY souhaiterait que ce diagnostic soit présenté à l'ensemble des conseillers communautaires et pas uniquement les maires.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

18. AMENAGEMENT DE L'ESPACE - APPROBATION MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 1 PLUI DE L'INTERCOM LISIEUX PAYS D'AUGE NORMANDIE

MME LEROY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

19. APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « REVITALISATION CENTRE BOURG » – OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN DE L'ORBICQUET – MARCHÉ DE SUIVI ANIMATION – DESIGNATION DU CANDIDAT RETENU ET AUTORISATION DE SIGNATURE

M. COOL expose le projet de délibération.

MME BACQ DE PAEPE souhaite savoir si toutes les communes de l'ex Communauté de Communes du Pays de l'Orbiquet pourront bénéficier comme il était prévu initialement de cette OPAH.

M. COOL indique qu'effectivement l'ensemble des termes initiaux est maintenu.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20. POLE MUSEAL – RECRUTEMENT DE DEUX ASSISTANTS DE CONSERVATION POUR LE RECOLEMENT DES COLLECTIONS ARCHEOLOGIQUES DU MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE – DEMANDE DE SUBVENTION

MME BENOIST expose le projet de délibération.

M. DECOURTY s'étonne car, pendant les travaux du Nautille en 2013, il y a eu un recolement de fait.

MME BENOIST précise que celui-ci est prévu sur d'autres collections.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20Bis. CULTURE – BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES – PLAN DE REGULATION DES COLLECTIONS

MME BENOIST expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

21. ADMINISTRATION GENERALE – MARCHE « FOURNITURE DE LIVRES NON SCOLAIRES ET DE SUPPORTS PREENREGISTRES POUR LES MEDIATHEQUES, BIBLIOTHEQUES ET AUTRES SERVICES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LISIEUX NORMANDIE » - AUTORISATION DE SIGNATURE PAR ANTICIPATION

MME BENOIST expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

22. SDEC ENERGIE – RETRAIT DE LA COMMUNE DELEGUEE DE GUILBERVILLE

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

23. SDEC ENERGIE – ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

M. AUBEY expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

24. SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA DIVES – ADHESION DE LA COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

MME VERSAVEL expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

Il est rappelé que cette séance a été enregistrée sur support numérique. Dès lors, une copie de cet enregistrement peut être transmise sur simple demande.

